

Recommandation n°1 :

Organisation d'une réunion avec l'ensemble des candidats à la Présidence de la FFKDA, en comptant les membres de la CSOE et les mandataires ad hoc.

Recommandation n°2 :

Rappeler que le non-respect des recommandations éthiques du CNOSF peut provoquer la saisine du Comité d'éthique et de déontologie de la FFKDA, qui a la possibilité de saisir la commission disciplinaire de 1ère instance de la FFKDA.

Recommandation n°3 :

Un membre du Bureau Exécutif de la FFKDA, candidat à la Présidence de la Fédération doit se mettre en retrait de ses fonctions, jusqu'à l'élection et ne pas avoir accès à la base de donnée fédérale.

Recommandation n°4 :

Un dirigeant souhaitant apporter son soutien à un candidat doit le faire en son nom personnel et non par l'intermédiaire de sa fonction (réunions, séances, événements, comités, etc...) de l'organe fédéral au sein duquel il siège. Dans le cadre des manifestations de la FFKDA, les candidats se doivent de respecter le bon déroulement de l'événement.

Recommandation n°5 :

La FFKDA prendra part à la campagne électorale :

- Diffusion des dossiers de candidatures sur son site Internet ;
- Envoi d'un mailing aux clubs votant contenant les dossiers de candidatures ;
- Renvoi vers les dossiers de candidatures via ses réseaux sociaux (2 fois la semaine du 10 novembre et une fois la semaine du 17 novembre).

Recommandation n°6 :

La CSOE préconise à la FFKDA de ne pas organiser de débat au vu du délai restreint avant le début de la période de vote et du coût que cela engendrerait pour la Fédération.

Recommandation n°7 :

Mise en place d'un règlement de campagne électorale pour les prochaines élections.

Pour la CSOE
La Présidente,
Aurore TIXIER MERJANYAN,

